



**Fédération des locataires
d'habitations à loyer modique
du Québec (F L H L M Q)**

Montréal, le 30 septembre 2020.

Madame Andrée Laforest
Ministre des Affaires municipale et de l'Habitation
Édifrice Jean-Baptiste-De La Salle
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Aile Chauveau, 4e étage
Québec (Québec) G1R 4J3
ministre@mamh.gouv.qc.ca

Objet : Demande pour brancher les salles communautaires d'HLM du Québec

Madame la ministre,

La période de COVID-19 que nous venons de vivre a mise en évidence l'urgence de brancher les salles communautaires de nos HLM. Le fait de ne pas avoir accès à une connexion internet est un facteur supplémentaire d'exclusion et de pauvreté pour plusieurs catégories de la population. L'inaccessibilité à l'univers numérique exacerbe « la croissance des inégalités entre collectivités connectés et collectivités non connectées » (Klein, 2011). Les effets de la fracture numérique sur les populations les plus défavorisées sont très bien documentés mais qu'en est-il des impacts concrets sur les locataires d'HLM en période de pandémie et sur le maintien d'une participation active à plus long terme ?

La fracture numérique dans les HLM

Durant la pandémie, certains locataires se sont retrouvés complètement isolés et désinformés. Ils ont eu le sentiment d'être abandonnés de tous. À l'inverse, ceux et celles qui avaient accès à internet avaient plus facilement la possibilité de communiquer avec leur réseau, leur office, les organismes communautaires ou gouvernementaux offrant du soutien. Il a été maintes fois mis en évidence qu'en situation d'urgence, l'utilisation des TIC peut changer radicalement la façon dont les femmes et leurs communautés font face et se rétablissent par la suite. D'ailleurs, un nouveau rapport des Nations Unis illustre bien la façon dont la réduction de la fracture numérique peut contribuer à sauver des vies dans les situations d'urgence et de pandémie.

Considérant que l'accès internet permet pour les locataires :

- d'avoir accès à de l'information exacte et à jour, entre autres quand aux directives de leur office ou de la Santé publique;
- de répondre à des besoins de première nécessité comme de commander son épicerie en ligne ou sa médication;

- de pouvoir chercher de l'aide auprès des groupes communautaires;
- de faire des transactions bancaires, de payer son loyer;
- d'interagir avec les instances gouvernementales;
- de maintenir des relations avec sa famille, ses petits-enfants, le milieu scolaire des enfants;
- de développer et de maintenir l'autonomie individuelle, etc.

Considérant que l'accès internet rend possible pour une communauté

- de sonder les représentants des locataires rapidement et efficacement afin de prioriser et de répondre aux besoins exprimés;
- de communiquer des informations à jour;
- de maintenir et de renforcer la mobilisation des locataires et des élus dans les instances de participation (associations, comités consultatifs, locataires au CA de l'office) ;
- d'exercer une veille et d'agir de manière préventive;

Ainsi, de branchés les salles communautaires des HLM du Québec, c'est favoriser l'inclusion de milliers de femmes, de jeunes, de personnes âgées, de personnes handicapées. C'est également de renforcer le filet social entre les locataires, les associations et les membres des comités consultatifs qui sont des acteurs incontournables du développement et de l'amélioration des milieux de vie HLM. Bref, c'est de permettre la création de communauté virtuelle permettant en temps ordinaire comme en pandémie une solidarité numérique devenue nécessaire. Nous estimons le coût de cette mesure à environ 500 000 \$ annuellement en excluant ici l'application de rabais qui pourrait être appliquée par la négociation de contrats groupés impliquant des centaines d'immeubles d'une même région.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons, Madame la ministre, de mandater la SHQ afin qu'elle développe une stratégie nationale en collaboration avec les offices d'habitation pour brancher l'ensemble des salles communautaires HLM du Québec d'ici janvier 2022.

Veuillez recevoir l'expression de nos meilleurs sentiments.



Robert Pilon
Coordonnateur de la FLHLMQ
514-951-1837

C.c. : Madame Guylaine Marcoux, PDG de la SHQ.